

L'Adresse

[Français]

Mme Venne: Monsieur le Président, vous-même faisiez partie du comité sur les armes à feu lorsque nous avons discuté de l'enregistrement des armes à feu. La position des pro-armes était toujours qu'on ne pouvait enregistrer toutes les armes à feu parce que c'était trop coûteux. Par contre, j'ai des armes à feu chez moi, donc je peux vous dire comment je les ai achetées. Munie bien sûr de mon certificat d'acquisition d'armes à feu, je suis allée chez un armurier pour me procurer l'arme en question. Ce dernier a enregistré immédiatement mon numéro de certificat d'acquisition d'armes à feu dans un registre, de même que la description de l'arme. Pourquoi à ce moment-là ne pourrait-il pas tout simplement le faire grâce à un réseau électronique qui serait relié à travers le Canada, ou simplement par province, car on pourrait le faire aussi par province ou, si on préfère, faire un duplicata qui pourrait être acheminé grâce à un réseau central où toutes les armes pourraient être enregistrées. Ce n'est pas coûteux. Chaque fois qu'on nous a dit qu'un système électronique serait très coûteux, je regrette, mais ce genre d'argument n'a jamais passé la rampe car il est tout à fait faussé à la base.

[Traduction]

M. Morris Bodnar (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, pour revenir aux observations de la députée, je viens de la Saskatchewan, où les habitants tiennent beaucoup à leur indépendance et n'aiment pas que le gouvernement s'ingère dans la plupart de leurs affaires, dont leurs impôts, mais je n'insisterai pas là-dessus.

● (1640)

Étant donné que la plupart des décès au Canada sont causés par des accidents de la route, et non par les armes à feu, et qu'un grand nombre des blessures sont causées par des couteaux, et non par les armes à feu, ne passons-nous pas à côté du vrai problème en essayant de contrôler davantage l'utilisation des armes à feu? Ce n'est certainement pas en renforçant la loi qu'on réduira bien plus le taux de crimes commis avec des armes à feu.

[Français]

Mme Venne: L'honorable député a commencé son intervention en disant qu'on ne parlait pas de taxation. Je n'ai pas parlé de taxation. J'ai parlé de permis et de l'achat de permis. C'est-à-dire qu'on dit toujours que l'utilisateur doit payer. Présentement, on permet aux gens d'avoir des armes. Ils n'ont qu'à payer 50 \$ pour un petit certificat d'acquisition d'armes à feu qui dure cinq ans et avec lequel on peut acheter un nombre illimité d'armes. C'est un peu exagéré pour les gens de la population en général qui doivent finalement payer pour ceux qui veulent s'acheter des armes à feu.

Les permis de transport et de possession d'armes à feu, ou tous les autres permis qui peuvent aller avec les armes à feu, sont tous gratuits, sauf ce petit certificat pour les armes à utilisation restreinte que l'on doit payer. Pour le reste, tout est gratuit.

Pourquoi les utilisateurs d'armes à feu ne paieraient-ils pas leurs permis, et ce de façon convenable? Un prix symbolique de 50 \$ pour cinq ans, c'est totalement ridicule.

Le député a exprimé une autre réserve en disant que les couteaux ou les armes blanches causaient plus de morts que les pistolets ou les armes à feu. J'aimerais vraiment voir les statistiques à cet effet, car ce n'est pas ce qu'on a entendu au comité qui a étudié cette question.

[Traduction]

M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, les commentaires de la députée de Saint-Hubert sur la facilité avec laquelle on peut obtenir une autorisation d'acquisition d'armes à feu en vertu de la loi m'ont vivement intéressé.

La difficulté d'obtenir une autorisation d'acquisition d'armes à feu et le délai qui entoure la délivrance de cette autorisation constituent le problème dont on me parle le plus souvent. C'est à ce sujet que je reçois le plus de plaintes. C'est plus que je n'en reçois au sujet de l'assurance-chômage, de l'impôt sur le revenu ou de tous les autres problèmes réunis. Il faut, croyez-le ou non, jusqu'à cinq mois avant d'obtenir une autorisation d'acquisition d'armes à feu quand cela est censé prendre seulement 28 jours. Aux personnes qui téléphonent pour s'informer des raisons de ce retard, les autorités répondent simplement qu'il y a un arriéré de demandes et qu'elles ne peuvent aller plus vite.

L'autre problème qui risque de se poser bientôt est celui des épreuves qu'une personne doit subir pour être reconnue apte à posséder une autorisation d'acquisition d'armes à feu.

La plupart des habitants de ma région possèdent des armes à feu. Certains en possèdent même depuis qu'ils ont environ 12 ans. Ils savent donc très bien comment se servir de ces armes. Pourtant, avant de pouvoir obtenir une nouvelle autorisation d'acquisition d'armes à feu, ils devront maintenant aller voir un fonctionnaire qui s'y connaît probablement moins qu'eux en armes à feu et suivre un cours parrainé par le gouvernement qui leur coûtera quelques centaines de dollars. C'est absolument ridicule!

Quand j'entends dire que cette nouvelle mesure législative est efficace, mon petit doigt me fait en douter sérieusement.

L'autre point dont je voudrais parler est peut-être un peu plus philosophique. La députée a une idée bien précise, d'ailleurs très répandue dans ce pays, surtout dans les zones urbaines, des restrictions que l'on devrait imposer à la possession d'armes à feu par les simples citoyens.

J'ai passé de nombreuses années dans des pays du tiers monde. Dans ces pays, les seules personnes qui possèdent des armes à feu ou qui peuvent facilement obtenir la permission d'en avoir sont les criminels et les agents de l'État. Il est parfois difficile de faire la distinction entre les deux, mais c'est ainsi.

● (1645)

Je préfère de loin vivre en liberté dans un pays où il n'y a pas de dictateur ayant la main haute sur tout que de vivre dans un de ces paradis pacifiques comme ceux où j'ai vécu et où le simple